

DOSSIER DE PRESSE

Plan Collèges

Inauguration de la réhabilitation du collège d'Edouard Vaillant à Bordeaux

Le lundi 3 octobre 2022 à 14h30

25 Cours du raccordement, 33300 Bordeaux



gironde.fr/plancollege

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Sommaire

Inauguration de la réhabilitation du collège Edouard Vaillant à Bordeaux

► Les chiffres clés du collège	3
► Le collège d'Edouard Vaillant, une démarche environnementale et territoriale	4
► Un collège, bien + qu'un collège	6
► Un Plan Collèges ambitieux de par son ampleur et sa politique énergétique	6
► Point d'étape du Plan Collège à la rentrée 2022	7





Les chiffres clés du collège

Le collège Edouard Vaillant est situé dans le quartier Bordeaux Maritime à l'intersection de plusieurs secteurs en mutation avec une densification importante de la population (Bassins à flot, Aubiers, Ginko).

Le collège Edouard Vaillant a connu en 2000/2001, une première phase de restructuration qui a porté sur la cuisine centrale et sur le bâtiment dédié aux enseignements de la technologie (sans travaux sur l'enveloppe extérieure). Les salles de sciences ont bénéficié de travaux de restructuration en 2013.

Aujourd'hui, cet établissement, construit en 1972, ne répond plus aux normes en vigueur en matière de pédagogie. D'autre part le bâti vieillissant, nécessite une rénovation globale afin d'intégrer les normes acoustiques, thermiques et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Face à la non-conformité et à la vétusté des locaux, la restructuration du collège a été décidée.

28,2
MILLIONS D'EUROS

800
ÉLÈVES

28,2 millions d'euros sont financés par le Département de la Gironde.

> **La capacité d'accueil : 800 élèves**
> **Surface de plancher : 8 490 m²**

> **7 740 m² de locaux** pour les collégiens et le personnel (salles de classe, espace d'accueil, CDI, salle de restauration, logements de fonction).

> **2 400 m² d'équipements sportifs** dont 750 m² de locaux couverts (Salle d'activités de type A et vestiaires) et 1 650 m² pour le plateau sportif extérieur et piste athlétisme.

Calendrier

- > Obtention Permis de construire : juin 2020
- > Début des travaux : juillet 2020
- > Durée des travaux : 18 mois
- > Mise en service du Collège : rentrée 2022

Architectes : Agence GREENWICH0013 et MORE Architecture

9 945
HEURES D'INSERTION

Clause sociale : 9 945 heures d'insertion

Le Département de la Gironde intègre systématiquement la clause sociale dans les modalités d'exécution des marchés publics liés à l'équipement. Elle favorise le recours à des emplois sociaux ou d'insertion (CAT, entreprises d'insertion, ateliers protégés...).



Le collège Edouard Vaillant, une démarche environnementale et territoriale

Depuis plus de dix ans, le Département de la Gironde développe une politique énergétique ambitieuse tant lors des opérations de construction ou de réhabilitation de ses collèges, que dans le cadre de la gestion des installations techniques des établissements.

Ainsi, **au cours des dix dernières années et malgré une augmentation significative des surfaces (+ 40 000 m²) et des effectifs de collégiens, les consommations de gaz ont été diminuées de près de 20 %, les consommations d'eau ont baissé de 36 % et les émissions de gaz à effet de serre de 21 %.**

S'inscrivant pleinement dans les orientations fixées par la feuille de route relative à la transition énergétique votée par l'assemblée départementale en juin 2016, la politique énergétique départementale s'articule autour de six axes majeurs : **la mesure des consommations énergétiques, la qualité des conditions d'accueil et du confort de l'usager, l'amélioration du bâti et l'optimisation des installations techniques, la diversification permettant de favoriser le mix énergétique, la sensibilisation des usagers et l'évaluation au travers d'une démarche de certification ISO 50 001.**

Un établissement pensé pour l'environnement

En lien avec la volonté départementale, plusieurs critères font du collège Edouard Vaillant, un établissement respectueux de l'environnement.

Un bâtiment à faible consommation énergétique

> Atteinte du Label E3 sur les bâtiments neufs et d'une réglementation thermique 2012 à 40 % sur les bâtiments réhabilités, en complément des dispositions constructives suivantes :

- > Une bonne conception thermique des bâtiments
- > Une étanchéité à l'air maîtrisée sur les bâtiments neufs et les bâtiments réhabilités
- > Mise en place d'un éclairage 100% LED

Un bâtiment ayant recours aux énergies renouvelables

> Des panneaux photovoltaïques
> La production de chauffage et d'eau chaude sanitaire est assurée par une nouvelle chaufferie gaz : approvisionnement en gaz avec le Biogaz, et ce à hauteur de 100% des besoins.

Un bâtiment à forte performance ventilation et acoustique

- > Une ventilation double flux avec mise en place de filtres à charbon permettant un bon filtrage des pollutions extérieures pour un confort olfactif optimal
- > Mise en place de châssis vitrés à forte performance et un bon traitement de l'acoustique intérieure des locaux.

De nouveaux équipements structurants pour le territoire

Afin de dynamiser le territoire, le collège met à disposition :

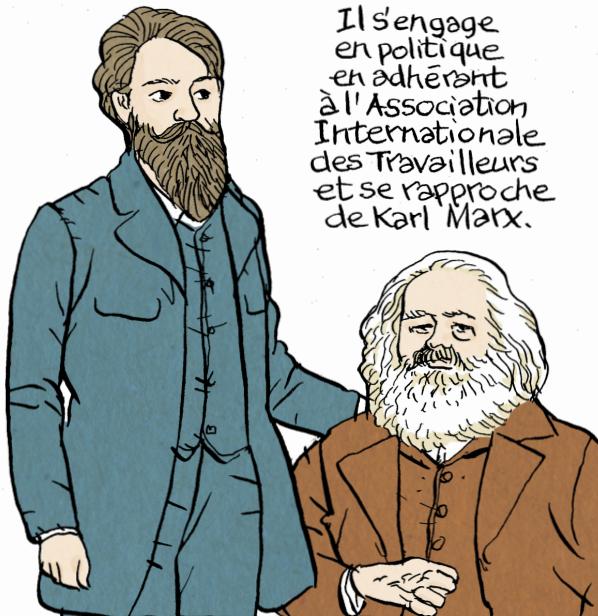
- > Le gynasme et la salle d'activité sportive
- > Les espaces extérieurs, le CDI et le foyer

Des espaces pensés pour la vie du collège

- > Le CDI et le foyer ludique participent à la composition de la cour intérieure en délimitant physiquement le terrain de sports de la cour de récréation.
- > Le foyer détente, plus intimiste, est orienté côté terrain de sport, comme le CDI. Il est largement vitrés et ouverts sur des espaces verts aménagés.
- > L'ensemble du site est ponctué par des parterres et des bancs végétalisés valorisant les espaces de détente des élèves. Le jardin botanique plus spécifique à l'enseignement trouve sa place aux pieds du bâtiment avec un accès direct privilégié.

Édouard Vaillant, le communard

Fils de notaire né dans le Cher en 1840, il fait des études brillantes et électives d'ingénieur, de philosophie et de médecine.



Il s'engage en politique en adhérant à l'Association Internationale des Travailleurs et se rapproche de Karl Marx.



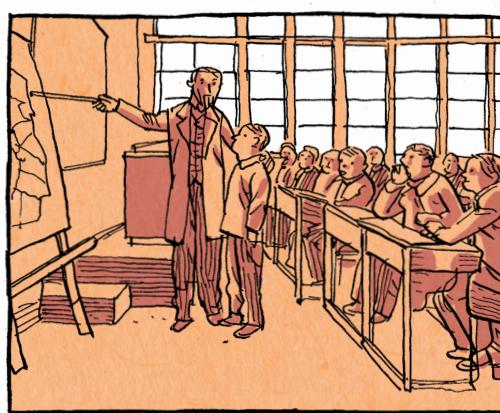
Lors du siège de Paris par l'Allemagne en 1870, il s'impose comme une des têtes pensantes de la Commune. Il est élu conseiller de Paris et entend y imposer l'école pour tous.

Lors de la Semaine sanglante où le gouvernement versaillais réprime la Commune, il s'enfuit pour s'exiler à Londres.

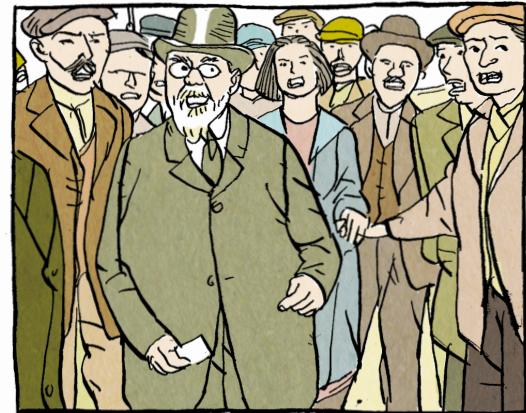


Il y reprend son métier de médecin tout en poursuivant ses activités de penseur socialiste.

Amnistié en 1880, il rentre en France et s'attache à rassembler les socialistes français. Il est élu au Conseil de Paris où il œuvre pour l'amélioration des conditions de travail.



Élu et réélu député jusqu'à sa mort en 1915, il déploie une activité incessante, favorisant l'union des socialistes au sein de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière).



Pour permettre l'appropriation du nom du collège par tous les élèves, le Département fait réaliser par un artiste reconnu une page de bande dessinée qui décrit la vie de la personnalité. Cette BD est reproduite en grand format et placée dans le collège.



Un collège, bien + qu'un collège

Le collège comprend :

Des espaces pédagogiques :

- 22 salles d'enseignement banalisé dont 1 pour demi capacité
- 2 salles « informatique »
- 2 salles d'arts plastiques
- 2 salles de musique
- 5 salles de sciences
- 3 salles de technologie
- 1 Centre de Documentation et d'Information
- 1 Salle ULIS (Inclusion Sociale)
- 1 Salle UP2A (Elèves allophones)
- Une salle d'activités EPS de type A

Des espaces de vie :

- Des locaux administratifs & accueil
- Des locaux vie scolaire & foyers des élèves
- Des locaux pour les enseignants
- 5 logements de fonction
- Un « ensemble » demi-pension avec une salle de restauration

Des espaces extérieurs :

- Un plateau sportif extérieur
- Des espaces extérieurs couverts et de récréation

Des espaces techniques :

- Des locaux de maintenance
- Des locaux techniques

Chiffres clés

- > 670 millions d'euros dédiés par le Département au plan collèges
- > Plus de 200 000 heures d'insertion
- > 66 100 collégiennes et collégiens au sein de 111 collèges publics
- > 13 400 collégiennes et collégiens au sein de 28 collèges privés sous contrat
- > 55 000 repas par jour
- > 800 projets culturels ou sportifs soutenus chaque année
- > 190 millions d'euros consacrés aux collèges par an, soit plus de 2 800 euros par élève par an

Un Plan Collèges ambitieux de par son ampleur et sa politique énergétique

Pour faire face à une importante croissance démographique, le Département de la Gironde a lancé dès 2017 le plan Collèges et lui consacre 670 millions d'euros.

Ce plan Collèges prévoit la construction de 14 nouveaux collèges et 10 réhabilitations pour accueillir 10 000 collégiennes et collégiens supplémentaires entre 2017 et 2024.

Au-delà des bâtiments, l'objectif est de parier sur la jeunesse girondine au travers de ce plan, avec les différentes actions mises en place au sein des établissements.

Point d'étape du plan Collèges à la rentrée 2022

En septembre 2022, ce sont 10 collèges ouverts et 5 collèges en construction.
La construction de 9 autres collèges va débuter dans les mois à venir.

Établissements inaugurés

Nov. 2021	Collège de Marsas 
Déc. 2021	Collège de Cenon 
Mai 2022	Collège Jacques Ellul  Bordeaux Collège de Langon 
Sept. 2022	Collège du Haillan  Collège de Bordeaux-Lac  Collège du Pian-Médoc 
Oct. 2022	Collège Edouard Vaillant  Bordeaux Collège Bordeaux Belcier  Collège de Saint-Selve 

Établissements en travaux

Depuis

Nov. 2019	Collège d'Arveyres 
	Collège de Mérignac 
Mar. 2022	Collège de Blanquefort 
Mai 2022	Collège du Barp  Collège de Lussac 

Autres établissements à venir

Collège de Mérignac Beutre 
Collège de Floirac 
Collège de Fargues Saint-Hilaire 
Collège de Montussan 
Collège Le Taillan 
Collège Sud-Métropole 
Collège de Parempuyre 
Collège de Coutras 
Collège de Saint-Médard en Jalles 



Nouveaux collèges



Collèges réhabilités

Contacts presse

Typhaine CORNACCHIARI :

05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44

typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Anne-Gaëlle MCNAB

05 56 99 66 02 - 06 14 50 03 63

anne-gaelle.mcnab@gironde.fr

Site : Gironde.fr

Facebook : Département de la Gironde

Twitter : [@gironde](https://twitter.com/@gironde)

gironde.fr/plancollege

